

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

DELIBERATION N°16 - DCM-2026043016

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 24
Votants : 29
Pour : 29
Contre : -
Abstentions : -

L'an deux mille-vingt-six, le trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Mathieu HORN.

Date de convocation : 24 avril 2026

Membres présents :

M. Mathieu HORN, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Béatrice ESCOURBIAT, M. Frédéric BILLARD, Mme Fabienne GOYENETCHE, M. Serge DESTUGUES, Mme Morgane CHAZELLE, M. Xavier DAVARD, Mme Marie-Christine DUBOY, M. Adberahmane OUDJEDI, Mme Irène ITHURSARRY, Mme Nathalie BACARISSE, M. François NOGARO, M. Mathieu DELAU, M. Jérôme RANCE, M. Peïo BOULIN, Guy BOULANGER, Mme Catherine PERLANT, M. Hervé LUYER-TANET, Mme Laurence GUYONNIE, M. Dominique LAVIGNE, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Gilles LASSABE.

Membres représentés par pouvoir :

Mme Martine BCRET donne pouvoir à Mme Marie-Ange THEBAUD
M. Kévin HELENE donne pouvoir à M. Christophe MARTIN
Mme Amina EJNAÏNI donne pouvoir à M. Jérôme RANCE
Mme Lona BARRASA-MARTIAL donne pouvoir à Mme Béatrice ESCOURBIAT
Mme Monia EVENE-MATEO donne pouvoir à M. Guy BOULANGER

Secrétaire de séance : M. François NOGARO

Rapporteur : Monsieur Christophe MARTIN, *Adjoint délégué aux Finances et à l'Administration générale*

En application de l'article L.2121.32 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est institué une commission communale des impôts directs composée de neuf membres dont le Maire, Président, et 8 commissaires titulaires (plus 8 suppléants).

Le rôle de cette commission est d'assister le service des impôts dans les travaux concernant les évaluations foncières, ainsi que ceux relatifs à l'assiette des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et de la taxe d'habitation, ainsi que d'émettre des avis sur certains contentieux (réclamations relatives aux taxes, dégrèvements d'office, expertises).

Afin que le directeur des services fiscaux désigne les 8 commissaires titulaires et leurs suppléants, il est demandé au Conseil Municipal de proposer une liste de candidats en nombre double.

Objet :
CCID :
**désignation des
représentants de
la Commune**

Les conditions à remplir pour les commissaires sont prévues par l'article 1650 du Code Général des Impôts.

Pour la Ville de Boucau, il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal la liste des contribuables qui pourraient faire partie de cette commission.
Il est proposé de procéder à la désignation des membres de cette commission à main levée.

Où l'exposé de Monsieur Christophe MARTIN, le Conseil Municipal, par vote à main levée :

DESIGNE en qualité de membres titulaires à la CCID

- Monsieur Christophe MARTIN
- Monsieur Mathieu DELAU
- Monsieur Frédéric BILLARD
- Monsieur Guy BECRET
- Monsieur Christophe GAUTIER
- Monsieur Jean-François POUMAYOU
- Monsieur Guy BOULANGER
- Monsieur Alain DARTIGUES

DESIGNE en qualité de membres suppléants à la CCID

- Monsieur Xavier DAVARD
- Monsieur François NOGARO
- Madame Marie-Ange THEBAUD
- Monsieur Abderrahmane OUDJEDI
- Madame Irène ITHURSARRY
- Madame Monia EVENE-MATEO
- Monsieur Pascal DUCARIN
- Monsieur Nicolas BOULAY

**Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 30/04/2026**

**Le Maire,
M. Mathieu HORN**




**Le Secrétaire,
M. François NOGARO**


